30/06/2021

Fonds de droit français

GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO

RAPPORT ANNUEL

Groupama ASSET MANAGEMENT

Gestionnaire Activement Responsable

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 4

3. Rapport de gestion 5

4. Informations réglementaires 9

5. Certification du commissaire aux comptes 16

6. Comptes de l'exercice 22

7. Annexe(s) 41

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO
Part N, C - Code ISIN : FR0011405000
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion :
Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, une performance annualisée de l'Eonia capitalisé + 2 % (nette de frais de gestion) sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum) ; au moyen d'une gestion active de l'allocation.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché retenues par la société de gestion. Il ne constitue pas une garantie de rendement ou de performance.

Indicateur de référence : Compte tenu de son objectif de gestion, l'OPCVM ne cherche pas à répliquer un indicateur de référence

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte une gestion active. La stratégie d'investissement résulte d'une double approche ascendante et descendante. Elle est mise en œuvre par le gérant qui pilote l'allocation d'actifs et sélectionne les OPC sous-jacents du portefeuille mis dans le portefeuille.

En termes d'allocation, le gérant définit l'allocation tactique (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), de l'étude quantitative du comportement historique des différentes classes d'actifs réalisée par l'ingénierie financière, des perspectives d'évolution de ces classes et du calibrage du couple rendement/risque.

En termes de sélection, le gérant combine une double approche: une première quantitative ou la performance corrigée du risque des fonds est analysée par rapport aux fonds pairs et consistant à sélectionner les OPC présentant un profil asymétrique et qui ont la capacité de délivrer régulièrement de la surperformance et une seconde, qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion des fonds sélectionnés dans le but d'approfondir leur process de gestion, leur philosophie d'investissement, leur contrôle des risques ainsi que leurs prévisions macro économiques.

Le FCP est géré au quotidien avec une volatilité maximale de 6 %.

Le FCP pourra investir sur l'ensemble des classes d'actif et être exposé jusqu'à 100 % de son actif net aux marchés actions de toutes tailles de capitalisation et de toutes zones géographiques notamment les pays émergents. Le fonds pourra également être exposé jusqu'à 100 % de son actif sur des produits de taux sans contraintes de notation. Le fonds pourra détenir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC.

Les OPC utilisés pourront être les suivants :
Jusqu'à 100% de l'actif net en OPCVM de droit français ou européen, OPCVM à formule, OPCVM indiciels ou à gestion indicielle étendue n'investissant pas plus de 10 % dans d'autre OPCVM.
Jusqu'à 30% en cumul en FIA ou fonds d'investissements étrangers répondant aux 4 critères d'éligibilité détaillés dans le prospectus.

Le fonds pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer, couvrir ou arbitrer le portefeuille tant au risque de taux qu'au risque actions ou de change dans la limite d'un engagement maximum de 100% de l'actif net de l'OPCVM.
Afin de gérer la trésorerie le fonds pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours aux dérivés et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition aux risques actions, de taux et de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entrainer une baisse de valeur liquidative..
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

MODIFICATIONS A COMPTER DU

04 septembre 2020

- Mise à jour des frais courants au 30 juin 2020.

15 février 2021

- Mise à jour des performances 2020 ;
- Suppression de la catégorie de part intitulée « Parts G » au Code ISIN suivant : FR0011405018 suite au rachat total des parts en date du 8 décembre 2020.

10 Mars 2021

- **Fonds catégorisation « article 6 »**

Mise à jour règlementaire Disclosures ou SFDR (règlement (EU) 2019/2088)

23 août 2021

- Mise à jour des frais courants du DICI,
- Ajout d'une phrase au sein du prospectus dans le cadre de la mise à jour règlementaire «Taxonomie ».

3. RAPPORT DE GESTION

Performances

Sur la période, le fonds part I progresse de +0,45% et la part N de +0,40%.
La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM. La gestion est discrétionnaire et ne se compare donc pas avec un indice de référence.

Juillet : Accord sur le plan de relance en Europe, mais reprise de l'épidémie aux Etats Unis.

Durant la première quinzaine de juillet, les marchés ont fortement rebondi, sensibles à des indicateurs économiques surprenant favorablement. Notamment le taux de chômage aux US a continué de s'infléchir rapidement, passant de 13.3% en mai à 11.1% en juin. Par la suite, l'évolution des indices a été plus heurtée. Les politiques monétaires et budgétaires restent un élément de soutien important ; à ce titre, le plan de relance européen a été validé après plusieurs jours de négociation. Ce fonds, appelé « Next Generation EU », marque une étape importante dans la coopération budgétaire en prévoyant l'émission d'une dette commune pour l'Europe. Malgré ces éléments positifs, la progression de l'épidémie aux US et les alertes en Europe sont venues assombrir l'horizon des investisseurs. Du côté des publications de résultats, les surprises sont globalement très positives alors même que les résultats sont en forte baisse, preuve que les entreprises ont su réduire leurs coûts rapidement. Les GAFA ont profité de résultats supérieurs aux attentes pour creuser encore l'écart de valorisation avec le reste de la cote. Sur la dernière semaine, l'Europe a fortement pâti de la faiblesse du dollar et de son biais cyclique qui la pénalise en cas d'essoufflement de la reprise.
Sur le mois, le S&P500 affiche +5.51%, l'EuroStoxx50 -1.85%, le Nikkei -2.59% et le MSCI Emerging Markets +8.94%. Sur les marchés obligataires, le T-Note et le Bund ont vu leur rendement baisser (respectivement -13 pbs et -7 pbs). Côté crédit, les performances sont toutes positives : l'investment grade a progressé de 1.5% en Europe et 3.25% aux US et le haut rendement de 1.73% en Europe et 4.69% aux US. La dette émergente a également profité de la faiblesse du dollar, l'indice en devises dures a délivré 3.70%. Enfin, côté devises, le Dollar a perdu 4.84% face à l'Euro.

Aout : La FED est là, les indicateurs économiques se redressent : les marchés apprécient.

Malgré l'évolution de l'épidémie de Covid19 assez défavorable dans certaines zones du globe (Europe notamment), l'amélioration des indicateurs de conjoncture (ISM/PMI), une Réserve Fédérale confirmant son soutien avec des taux durablement bas et de bonnes statistiques de l'emploi aux Etats-Unis, ont été les catalyseurs de l'euphorie des investisseurs en Aout. Les marchés actions ont ainsi fortement progressé, avec un « leadership » des actions américaines maintenu grâce aux valeurs technologiques alors qu'en Europe et dans les pays émergents les performances ont été plus modestes : S&P500 +7.57%, Nasdaq 100 +11.05%, EuroStoxx50 +3.09%, Topix +8.16%, MSCI Emerging +2.21%. Coté obligataire, on retrouve un comportement logique puisque la recherche d'actifs risqués s'est réalisée au détriment des titres souverains réputés défensifs. Les rendements ont ainsi globalement augmenté (TNotes +18 pdb, Bund +13 pdb). Sur les différents segments du crédit, on observe une réduction générale des écarts de rendement avec un mouvement plus marqué sur le « high yield » que sur l'« investment garde » (-4 pdb et -14 pdb pour l'IG US et € et respectivement -11 pdb et -47 pdb pour le HY US et €). Enfin, le Dollar s'est globalement déprécié contre la plupart des autres devises, le billet perdant -1.32% face à l'€.

Septembre : Les actifs risqués reprennent leur souffle

Le retour à meilleure fortune des actifs risqués s'est quelque peu grippé sur le mois de septembre sous la conjonction de divers éléments. Des facteurs techniques tout d'abord avec en début de mois une correction du Nasdaq de 10% en trois jours, phénomène expliqué par des prises de bénéfices et par le débouclage de positions sur des dérivés liés aux valeurs technologiques. La dégradation de la situation sanitaire ensuite, avec une hausse importante du nombre de cas dans certains pays européens s'accompagnant de son cortège de mesures restrictives. Enfin l'aléa géopolitique se renforce à l'approche des élections américaines, et à mesure que les négociations sur le Brexit patinent.
Ainsi sur le mois, les segments de marché ayant mené le rebond depuis avril ont le plus souffert : Nasdaq100 -5.11%, S&P500 -3.80%, EuroStoxx50 -2.30%, MSCI Emerging -1.60%, le Topix affichant une hausse de 1.13%. Du côté obligataire, cet environnement s'est traduit par une modeste détente de 2 pdb du taux 10 ans US à 0.68%, le taux 10 ans allemand quant à lui baisse de 12 pdb à -0.52%. Sur le crédit, le « high yield » a connu un écartement de 33 pdb aux US et de 29 pdb en zone euro, le segment « investment grade » a mieux tenu avec des écartements de 7 pdb aux US et de 3 pdb en zone euro. Le dollar a repris des couleurs face à la plupart des devises et progresse de 1.80% face à l'euro à 1.1721.

Octobre : La situation sanitaire se dégrade en Europe

Les marchés se sont montrés attentistes la plus grande partie du mois, partagés entre l'espoir d'un plan de relance budgétaire avant les élections US, la dégradation de la situation sanitaire en Europe et les avancées des négociations sur le Brexit. A partir du 27 octobre, les actifs risqués ont corrigé nettement, à la suite des mesures de reconfinement annoncées, notamment en France. L'augmentation significative des cas de Covid 19 en Europe fait craindre une évolution similaire aux US qui pourrait pousser les autorités à prendre des mesures de restrictions, notamment en cas

de victoire des démocrates. La volatilité a augmenté significativement, attestant de la nervosité des investisseurs dans une période trouble. Le S&P500 a cédé -2.8% en usd alors que l'Europe a été heurtée au premier plan par la résurgence des cas de covid, le Stoxx 600 a corrigé de 5.2% en €. Le crédit n'a pas été autant impacté que les actions par la correction de fin de mois: en Europe, l'IG a progressé de 78 pdb et le haut rendement de 21 pdb.

Novembre : Les élections US et l'annonce d'un vaccin rassurent les investisseurs

Une succession d'événements majeurs ont alimenté le regain d'optimisme en ce mois de Novembre. Ainsi, la victoire de Joe Biden et le début d'acceptation d'une transition politique par le président Trump ont d'abord redonné de la confiance. Ensuite, la probable nomination de Janet Yellen au poste de secrétaire au Trésor a conforté l'idée d'une politique économique solide basée une forte coopération entre la Fed et l'administration Biden. Par ailleurs, les minutes du FOMC laissent entrevoir une possible extension de la durée des achats d'actifs, voire d'en augmenter la taille. Enfin (et surtout), les annonces prometteuses de vaccins ont fini de balayer les inquiétudes liées à la mauvaise trajectoire épidémique aux Etats unis et l'impact négatif sur l'activité économique en Zone Euro des mesures de reconfinement. Dans ce contexte inédit, les actifs risqués ont connu un mois exceptionnel : les indices actions affichent des hausses historiques, +13.84% pour le Stoxx 600, soutenu par le fort rebond des secteurs Banques et Energie, +10.89% et +11.14% pour le S&P500.

Décembre : Le Royaume-Uni est au centre de tous les regards.

La signature in extremis d'un accord sur le Brexit fin décembre, tout comme la validation du plan de relance européen après un compromis trouvé avec la Hongrie et la Pologne maintiennent l'engouement pour les actifs risqués. Seule la flambée des cas de covid au Royaume-Uni en raison d'une nouvelle souche plus contagieuse est venue troubler cet optimisme, mais les investisseurs ont préféré retenir le début des campagnes de vaccination.

Janvier : Un début d'année porteur pour les actifs risqués

Le début d'année a très bien commencé sur les actifs risqués avec la poursuite de l'optimisme des investisseurs, amplifié par la prise de fonction de J.Biden et la proposition d'un plan de relance de 1900 milliards d'usd. Les marchés se sont projetés sur une reprise de l'économie, suite aux campagnes simultanées de vaccination, et dans un contexte de reflation soutenu par les plans massifs de relance budgétaire. Les indices US ont été particulièrement dynamiques, s'appuyant sur des résultats d'entreprise de bonne facture et sur un discours très accommodant de la nouvelle Secrétaire au Trésor, Janet Yellen. En fin de période, les actions se sont retournées sous l'effet de l'évolution inquiétante de la pandémie mais surtout de l'impact des intervenants individuels. En effet, aux US, ces derniers se sont accordés pour acheter les titres les plus « shortés » par les fonds spéculatifs, entraînant de lourdes pertes et des corrections sur les indices. La volatilité de fin de période est venue réduire les gains des trois premières semaines. Ainsi, le S&P500 termine dans le rouge à -1.1%, le Stoxx 600 à -0.8% et le Nikkei à +0.8%. Les marchés émergents affichent, quant à eux, une note très positive, à +3%. Après une tension accompagnant le rebond des actions, les taux core se sont détendus, le Bund est à -0.5% et les TNotes à +1.10% le 29 janvier. Le haut rendement a profité de cet environnement risk-on, avec des performances de +0.4% et +0.3% sur l'Europe et les US respectivement. Le crédit non spéculatif a pâti de son exposition à la duration avec des performances en retrait sur les deux zones. Enfin, on notera l'appréciation de 0.6% du billet vert contre euro au cours du mois.

Février : Poursuite de l'amélioration macroéconomique

L'orientation positive des indicateurs d'activité de part et d'autre de l'Atlantique couplée aux bonnes publications économiques aux Etats-Unis ont redonné aux investisseurs de l'appétit pour le risque. Globalement, le thème de la « reflation » reste présent dans les esprits, entretenu par la diffusion progressive des vaccins, les anticipations d'actions budgétaires aux Etats Unis et le soutien des Banquiers centraux. A ce titre, lors de son passage devant le Congrès, le président de la Fed a insisté sur la situation toujours très dégradée du marché du travail et la faiblesse du taux d'emploi par rapport à son niveau pré-crise pour justifier le maintien des mesures de soutien. Malgré ce discours plutôt rassurant, les craintes d'un emballement de l'inflation forçant la Fed à agir préventivement ont ressurgi, entrainant quelques tensions sur les marchés. Les indices actions terminent le mois dans le vert (S&P500 +2.61%, Stoxx 600 +2.31%, Topix +4.71%, MSCI Emerging +0.76%) avec rotation favorable aux secteurs les plus cycliques (ou sensibles à la remontée des taux (Banques). Les primes de crédit se sont également resserrées (4 à 7 pdb sur la catégorie investissement et +35 pdb sur le haut rendement). Côté taux, le rendement à dix ans américain (1,41%) a grimpé de 34 points de base (pdb), le chemin ayant été plus mesuré en Zone Euro (+18 bdp) pour la référence EuroBond (-0,26%). Enfin, le Dollar s'est légèrement apprécié face à l'Euro.

Mars : Des actifs risqués toujours bien orientés

Les investisseurs continuent de se projeter sur la sortie de la crise sanitaire avec des actifs risqués en hausse sur le mois. Les indicateurs d'activités poursuivent en effet leur remontée et battent de nouveaux records, notamment aux Etats-Unis et avant même que le plan de relance de Joe Biden ne fasse effet. L'accélération de la pandémie de Covid-19 dans certains pays (France, Allemagne, Brésil, Inde), les déboires du vaccin AstraZeneca et les questionnements sur le rythme de vaccination en Europe et dans les pays émergents ne semblent pas inquiéter les marchés. Si la FED n'envisage pas de remonter ses taux avant 2023, certaines banques centrales de pays émergents ont dû remonter les leurs face au retour

de l'inflation (Brésil +0.75% à 2.75%, Russie +0.25% à 4.50%, Turquie +2.00% à 19.00%). La fin du mois a été marquée par la déroute du fonds Archegos Capital.
Les marchés d'actions développés sont en progression sur le mois, menés une fois n'est pas coutume par les actions européennes qui bénéficient de la dépréciation de l'Euro : Stoxx 600 +6.08%, Topix +4.80%, S&P500 +4.24%. Le MSCI Emerging Markets est en repli de 1.51% en $, pénalisé par le renforcement du dollar, la hausse des taux us et les ventes massives de titres du secteur technologique Chinois en lien avec la liquidation forcée des positions du fonds Archegos Capital. Les primes de crédit sont restées stables sur la catégorie investissement (+1bp aux US et +2bps en €) mais se sont comprimées sur le haut rendement (-28bps aux US et -14bps en €). Côté taux, le rendement à dix ans américain (1,74%) s'est tendu de 33 points de base (pdb), tandis qu'en zone euro la référence EuroBond (-0,29%) baisse de 3 points de base. Enfin, le Dollar s'est nettement apprécié face à l'Euro +2.86%.

Avril : Accélération des campagnes de vaccination dans les pays développés

Les marchés ont globalement été bien orientés au cours du mois. Les derniers chiffres économiques aux US ont continué d'être un facteur de soutien avec des nouvelles du côté de l'emploi meilleures qu'attendu et des ventes au détail en hausse de 9.8%. En Europe, les indicateurs de sentiment continuent de s'améliorer. Parallèlement les premières publications de résultats ont attesté d'une situation en nette amélioration. Du côté sanitaire, si les campagnes de vaccination s'accélèrent dans les pays développés, certains pays émergents connaissent une évolution chaotique de la crise sanitaire qui fragilise un retour à la vie normale généralisé. De plus, l'annonce de Biden sur l'accroissement de la pression fiscale sur les ménages et les sociétés n'a pas été bien reçue par les investisseurs.
En avril, le S&P a gagné 5.2% en usd et le Stoxx600 1.8% en €. Le Nikkei a, quant à lui, cédé 1.2% en jpy. L'indice émergent a repris des couleurs en progressant de 2.5% en usd. Le crédit est dans le vert sur tous les segments : le non spéculatif est flat en Europe et à +1.1% aux us et le haut rendement est entre 0.6% (Europe) et 1.1% (US). Quant à la dette émergente, elle affiche des performances de 0.7% (corporates) à 2.2% (devises locales). Les taux longs us se sont stabilisés à 1.63% et le Bund s'est tendu de 9 pdb (-0.20% à fin avril).

Mai : Le retour de l'inflation fait craindre un changement de ton des banques centrales

Le mois de mai a été riche en données économiques encourageantes : les indicateurs avancés se maintiennent sur des niveaux élevés aux Etats Unis alors qu'ils sont en accélération en Europe où la production industrielle et la consommation progressent. Ailleurs, les signaux demeurent plus hétérogènes, notamment dans les pays émergents. Pour autant, les récentes données sur l'inflation font craindre un resserrement monétaire prématuré et troublent l'humeur positive des marchés. Ainsi, la sortie de Janet Yellen sur « les plans du gouvernement susceptibles de justifier des taux d'intérêt plus élevés » ou les minutes du FOMC d'avril évoquant l'opportunité d'une discussion sur les taux « à un moment donné au cours des prochaines réunions » ont occasionné quelques épisodes de tensions. A court terme, les messages des autorités monétaires (BCE, Fed) restent univoques en réaffirmant les soutiens monétaires.
Dans ce contexte raisonnablement favorable, les marchés actions mondiaux ont poursuivi leur ascension : S&P500 +0,55%, Stoxx 600 +2,14%, Topix +1,3% et +2,12% pour le MSCI Emerging Market. Sur les marchés obligataires, les rendements des bons du trésor américain ont globalement baissé (-3 pdb sur le 10 ans) alors que les taux « cœur » en zone euro ont très légèrement remonté (+2 pdb pour le Bund), la pérennité des soutiens monétaires et de leur efficacité sur la croissance ayant rassuré malgré les pressions inflationnistes. Côté crédit, pas de véritable tendance : les spreads ont été stables en zone euro tandis qu'aux Etats Unis, la prime sur le segment « catégorie investissement » a baissé de 4 pdb quand le segment « spéculatif » se tendait très légèrement (+5 pdb). Sur le marché des changes, la devise européenne s'est nettement reprise face au dollar (+1,72%), les investisseurs anticipant un effet « rattrapage » des économies européennes sur la croissance américaine.

Juin : L'inflation reste au cœur des préoccupations des investisseurs

Au cours du mois de juin les publications macroéconomiques sont restées bien orientées, notamment en Europe. Les annonces ont également été positives sur le plan politique avec d'une part l'obtention par Joe Biden d'un accord bipartisan au Sénat au sujet du plan d'investissement en infrastructures et d'autre part la ratification par l'ensemble des Etats membres du mécanisme de ressources propres permettant à la Commission Européenne d'emprunter jusqu'à 750 Milliards d'euros sur les marchés. Concernant la situation sanitaire, la propagation du variant Delta incite certains pays à prendre de nouvelles mesures : ralentissement du déconfinement au Royaume-Uni, retour du port du masque en intérieur en Israël et reconfinement de courte durée d'une partie de la population en Australie. Ces décisions n'ont pas impacté l'évolution des marchés, le principal risque demeurant pour les investisseurs l'évolution de l'inflation et la politique monétaire de la FED. Les communications contradictoires de plusieurs membres de la FED ont ainsi alimenté la volatilité en milieu de mois.
Dans ce contexte, les marchés actions mondiaux ont poursuivi leur progression : S&P500 +2,33%, Stoxx 600 +1,50%, Topix +1,17% et +0,17% pour le MSCI Emerging Market. Sur les marchés obligataires, les rendements des obligations d'état à 10 ans ont baissé des deux côtés de l'Atlantique avec -13 pdb aux US et -3 pdb pour le Bund. Côté crédit les spreads se sont contractés sur la « catégorie investissement : - 3 pdb en € et -4 pdb aux US ainsi que sur le segment « spéculatif » -9 pdb en € et -35 pdb aux US. Sur le marché des changes, la devise européenne abandonne 3.0% face au dollar en raison d'un biais moins accommodant de la FED.

En synthèse, sur la période du 30/06/2020 au 30/06/2021, tous les marchés actions sont en hausse. Le MSCI Europe est en hausse de +27.94% en €, le Nikkei 225 de +31.29% en jpy, le S&P de +40.77% en usd et les marchés émergents de +40.90% (Indice MSCI Emerging Markets en usd). Le crédit non spéculatif affiche des progressions de +3.62% aux US et +3.52% en zone €. Le crédit spéculatif affiche quant à lui de belles performances avec +15.62% aux US et +11.47% en zone €. La dette émergente en devises dures est en hausse avec +7.45%. Les taux nominaux se sont tendus, pénalisés par le rebond de l'économie et l'ampleur des plans de relance budgétaires, le rendement du bund s'est tendu de 25 bps (niveau de -0.21% en fin de période) et celui du T Notes de 81 bps (niveau de 1.47% en fin de période).
Sur le marché des changes, le dollar s'est déprécié de 5.55% par rapport à l'euro. Les devises émergentes, représentées par l'indice JP Morgan EM FX se sont appréciées de 5.71% face au billet vert.

Gestion

Au cours de la violente correction du mois de mars 2020 nous avons cédé la totalité de nos expositions aux actifs risqués afin de protéger le portefeuille et limiter la perte maximale du portefeuille. Conformément à notre processus de gestion, la reprise de risque a été très progressive. Nous avons ainsi réintroduit une exposition aux actions à partir d'août 2020 mais à dose homéopathique. Il aura fallu attendre le mois de mars 2020 pour que le portefeuille regagne de la capacité d'exposition aux actifs risqués. Nous avons alors pu construire des positions sur les actions américaines (indices S&P 500, Russell 2000 et MSCI USA Value), sur les actions émergentes puis courant juin sur les actions européennes avec le fonds Brandes European Value. Sur le segment obligataire nous avons détenu des futures T Notes d'octobre à février 2021où nous avons cédé ces obligations nominales pour investir sur des US TIPS. Nous avons pris nos profits sur cette position courant juin 2021. Nous avons également construit une position de portage sur les obligations d'entreprises émergentes catégorie haut rendement via le fonds Vontobel Emerging Markets Coporate Bonds à partir du mois de mars. A fin juin 2021, le fonds se compose de 15.9% d'actions et de 8.7% d'obligations, le solde étant investi en fonds monétaires.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA ENTREPRISE	7 708 363,99	5 061 083,64
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	4 437 175,11	5 235 372,32
GROUPAMA TRESORERIE I	4 331 782,89	5 287 342,43
GROUPAMA MONETAIRE IC	4 292 722,99	5 226 604,70
BNPP MONEY 3M IC	692 498,18	4 079 063,55
BNPP INV 3 MOIS I PLUS C		3 689 198,24
VONTOBEL EM MC BD -X- CAP	1 733 084,17	
AMUNDI FLOAT RATE USD CP-C		1 353 337,20
ISHARES USD TIPS UCITS ETF AC	353 482,83	363 080,58
Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF 1C	427 475,21	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

- **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS**

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.
Elle se décompose comme suit :
- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.
Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

- **INTERMEDIAIRES FINANCIERS**

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.
Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.
Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.
Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.
Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.
Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.
Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

- **FRAIS D'INTERMÉDIATION**

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

- **POLITIQUE DE VOTE**

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.
Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE**

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 15 433 608,29 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

- **COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)**

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http:/www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

- **MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- **REMUNERATIONS**

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2020, 108.6 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 25% d'OPCVM et 58% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support

- Opérations
- Juridique
- Marketing
- Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle fait l'objet d'une vraie flexibilité et résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs

- Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre).
- Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
- De limiter le poids de la performance strictement financière
- D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.
Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;

- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants-droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.
Ce Comité est composé des personnes suivantes :
Christian Ferry, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Pierrette Lévêque

Ce Comité a pour objectifs :
- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :

(le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
(la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori.

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2020 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2019 ont été clôturées. Trois recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2020.

Masse salariale 2020	26 762 374 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2019	*6 459 435 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2016 et versé en 2020 (3è tiers)	*236 432 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2020 (2è tiers)	*210 087 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2020 (1er tiers)	*226 975 euros*

La Masse Salariale 2020 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 91 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2020 de l'ensemble du personnel Identifié	14 826 782 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (54 collaborateurs)	*7 822 602 euros*
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	*7 004 180 euros*

- **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 2 115 230,41**
  - o Change à terme :
  - o Future : 2 115 230,41
  - o Options :
  - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. C

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Deloitte.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 12 octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Jean-Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/06/2021 *en* EUR

ACTIF

	30/06/2021	30/06/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**20 082 409,90**	**25 550 023,36**
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**20 068 918,84**	**25 550 023,35**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	20 068 918,84	25 550 023,35
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**13 491,06**	**0,01**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	13 491,06	0,01
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**131 252,77**	**19 929,88**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	131 252,77	19 929,88
COMPTES FINANCIERS	**688 865,48**	**259 366,98**
Liquidités	688 865,48	259 366,98
TOTAL DE L'ACTIF	**20 902 528,15**	**25 829 320,22**

PASSIF

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	20 881 933,45	26 326 224,65
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	172 516,72	-371 794,70
Résultat de l'exercice (a,b)	-195 428,68	-199 955,68
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**20 859 021,49**	**25 754 474,27**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**13 491,04**	
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	13 491,04	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	13 491,04	
Autres opérations		
DETTES	**26 117,15**	**74 845,87**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	26 117,15	74 845,87
COMPTES FINANCIERS	**3 898,47**	**0,08**
Concours bancaires courants	3 898,47	0,08
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**20 902 528,15**	**25 829 320,22**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2021 *en* EUR

	30/06/2021	30/06/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0921	904 081,29	
MME MSCI EMER 0921	805 599,12	
EURO STOXX 50 0921	405 550,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2021 *en* EUR

	30/06/2021	30/06/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-8,32	1 050,68
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers	2 210,98	54 809,56
TOTAL (1)	**2 202,66**	**55 860,24**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	2 432,59	4 291,32
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**2 432,59**	**4 291,32**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**-229,93**	**51 568,92**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	223 244,60	266 238,26
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-223 474,53**	**-214 669,34**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	28 045,85	14 713,66
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-195 428,68**	**-199 955,68**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19
Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

◗ Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours du jour de valorisation
NB : la place de cotation ISMA ne délivre que des cours veille et jamais de cours jour.

- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie

=> Dernier cours du jour de valorisation

- Valeurs négociées dans la zone Amérique

=> Dernier cours du jour de valorisation

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués (moyenne des cours auxquels contribuent les professionnels du marché) quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPCVM ou de la société de gestion.

◗ Titres non négociés sur un marché réglementé

☐Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion a leur valeur probable de négociation.

☐Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché.

◗ Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

- **Titres de créances négociables**

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
  - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
  - en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

- **Opérations de gré à gré**
  - La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
  - Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

- **Opérations à terme ferme et conditionnelles**
  - Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation de la veille.
  - Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture de la veille.

- **Acquisitions et cessions temporaires de titres**
  - Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

  - Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

  - Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels.

- **Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**
  - **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
  - **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent
  - **Pour les swaps**
    - Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.

    - Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

- **Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe**

Méthode des coupons encaissés.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- une part de revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie B du prospectus simplifié.

Parts I :

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum : 0,90% TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1% TTC*
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance *	Actif net	20% TTC au-delà de l'Eonia capitalisé + 2%**

Parts N :

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum : 1,10% TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1% TTC*
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance *	Actif net	20% TTC au-delà de l'Eonia Capitalisé + 2%**

Parts G :

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum : 0,40% TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1% TTC*
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance *	Actif net	Néant

(*)Le supplément de performance représente la différence entre l'actif net du FCP hors provision de frais de gestion variables et la valeur d'un investissement ayant réalisé une performance annualisée de l'Eonia Capitalisé + 2% sur la période de calcul. Cet investissement est réajusté des montants souscrits et du nombre de parts rachetées dans le FCP. Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à une performance annualisée de l'Eonia capitalisé+ 2% sur la période de calcul, la provision pour frais de gestion variables est réajustée par le biais d'une reprise sur provision plafonnée à hauteur de la dotation existante.
Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.
La partie variable des frais de gestion est perçue annuellement à la condition que la performance du fonds soit supérieure à la performance annualisée de l'Eonia Capitalisé + 2% depuis la date de fin d'exercice.
L'éventuel premier prélèvement de la commission de surperformance sur ce nouveau barème interviendra en juin 2017.

Ces frais (part fixe + éventuellement part variable) sont provisionnés à chaque établissement de la valeur liquidative.
Le détail de la méthode de calcul des frais de gestion variables est disponible auprès de Groupama Asset Management.
(*) Le gérant se réserve la possibilité d'investir dans des OPC pouvant présenter une commission de surperformance maximum de 20% TTC de la performance au-delà de leur indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO G	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report Faculté de verser des acomptes sur dividendes	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report Faculté de verser des acomptes sur dividendes
Parts GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO I	Capitalisation	Capitalisation
Parts GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2021 *en* EUR

	30/06/2021	30/06/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**25 754 474,27**	**31 262 145,49**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 239 990,86	1 453 496,11
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 206 951,98	-6 148 358,84
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	9 434,25	212 396,85
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-49 346,58	-646 027,56
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	268 519,07	272 767,25
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-48 453,30	-161 202,10
Frais de transactions	-1 490,29	-3 842,21
Différences de change	23 615,99	-33 113,91
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	87 678,99	-209 865,62
Différence d'estimation exercice N	*54 392,02*	*-33 286,97*
Différence d'estimation exercice N-1	*33 286,97*	*-176 578,65*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	5 026,53	-29 251,74
Différence d'estimation exercice N	*5 026,53*	
Différence d'estimation exercice N-1		*-29 251,74*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1,79	-0,11
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-223 474,53	-214 669,34
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**20 859 021,49**	**25 754 474,27**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	2 115 230,41	10,14
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**2 115 230,41**	**10,14**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							688 865,48	3,30
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 898,47	0,02
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	688 865,48	3,30								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 898,47	0,02								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	2 604 125,81	12,48						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	99 269,75	0,48						
Comptes financiers	73 232,59	0,35	48,14					
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	1 709 680,41	8,20						

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2021
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	1,36
	Rétrocession de frais de gestion	2,78
	Dépôts de garantie en espèces	126 661,86
	Coupons et dividendes en espèces	2 210,98
	Autres créances	2 375,79
TOTAL DES CRÉANCES		**131 252,77**
DETTES		
	Rachats à payer	10 527,85
	Frais de gestion fixe	15 589,30
TOTAL DES DETTES		**26 117,15**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**105 135,62**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO G		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-1,000	-967,16
Solde net des souscriptions/rachats	-1,000	-967,16
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice		
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO I		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5,000	
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO N		
Parts souscrites durant l'exercice	2 743,749	1 239 990,86
Parts rachetées durant l'exercice	-13 730,170	-6 205 984,82
Solde net des souscriptions/rachats	-10 986,421	-4 965 993,96
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	45 753,017	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO G	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2021
Parts GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	
Pourcentage de frais de gestion fixes	
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	407,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	0,02
Parts GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	222 852,70
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,94
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	15,17

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2021
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			15 433 608,29
	FR0010213355	GROUPAMA ENTREPRISE	3 796 471,26
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	3 798 702,28
	FR0000989626	GROUPAMA TRESORERIE I	3 916 651,67
	FR0012599645	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	3 921 783,08
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**15 433 608,29**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2021	30/06/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-195 428,68	-199 955,68
Total	**-195 428,68**	**-199 955,68**

	30/06/2021	30/06/2020
Parts GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO G		
Affectation		
Distribution		1,79
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		
Total		**1,79**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		1,000
Distribution unitaire		1,79
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	30/06/2021	30/06/2020
Parts GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-407,08	-332,59
Total	**-407,08**	**-332,59**

	30/06/2021	30/06/2020
Parts GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-195 021,60	-199 624,88
Total	**-195 021,60**	**-199 624,88**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2021	30/06/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	172 516,72	-371 794,70
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**172 516,72**	**-371 794,70**

	30/06/2021	30/06/2020
Parts GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation		-13,81
Total		**-13,81**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		1,00
Distribution unitaire		

	30/06/2021	30/06/2020
Parts GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	377,43	-655,55
Total	**377,43**	**-655,55**

	30/06/2021	30/06/2020
Parts GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	172 139,29	-371 125,34
Total	**172 139,29**	**-371 125,34**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2017	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021
Actif net Global en EUR	**51 579 921,36**	**40 289 759,11**	**31 262 145,49**	**25 754 474,27**	**20 859 021,49**
Parts GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO G en EUR					
Actif net	998,24	996,24	988,67	968,20	
Nombre de titres	1,000	1,000	1,000	1,000	
Valeur liquidative unitaire	998,24	996,24	988,67	968,20	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5,71	15,14	-9,87	-13,81	
Distribution unitaire sur résultat	0,40		0,11	1,79	
Crédit d'impôt unitaire					(*)
Capitalisation unitaire sur résultat		-0,05			
Parts GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO I en EUR					
Actif net	48 086,30	47 580,72	46 799,38	45 415,10	45 617,68
Nombre de titres	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000
Valeur liquidative unitaire	9 617,26	9 516,14	9 359,87	9 083,02	9 123,53
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	54,64	146,10	-94,57	-131,11	75,48
Capitalisation unitaire sur résultat	-82,76	-86,56	-84,14	-66,51	-81,41
Parts GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO N en EUR					
Actif net	51 530 836,82	40 241 182,15	31 214 357,44	25 708 090,97	20 813 403,81
Nombre de titres	107 275,838	84 700,230	66 825,740	56 739,438	45 753,017
Valeur liquidative unitaire	480,35	475,10	467,10	453,09	454,90
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,72	7,29	-4,72	-6,54	3,76
Capitalisation unitaire sur résultat	-4,33	-4,52	-4,39	-3,51	-4,26

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BNPP INV 3 MOIS I PLUS C	EUR	1,176	1 169 621,73	5,61
BNPP MONEY 3M IC	EUR	19,283	443 515,01	2,12
GROUPAMA ENTREPRISE	EUR	1 681	3 796 471,26	18,20
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	17,848	3 798 702,28	18,21
GROUPAMA TRESORERIE I	EUR	97,9457	3 916 651,67	18,78
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	EUR	391,476	3 921 783,08	18,80
TOTAL FRANCE			**17 046 745,03**	**81,72**
IRLANDE				
BRANDES EURPN VALUE-I-EUR	EUR	9 200	418 048,00	2,00
ISHARES EDGE MSCI USA VALUE	USD	46 000	348 031,37	1,67
Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF 1C	USD	6 600	436 245,59	2,10
TOTAL IRLANDE			**1 202 324,96**	**5,77**
LUXEMBOURG				
VONTOBEL EM MC BD -X- CAP	USD	11 575	1 819 848,85	8,72
TOTAL LUXEMBOURG			**1 819 848,85**	**8,72**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**20 068 918,84**	**96,21**
TOTAL Organismes de placement collectif			**20 068 918,84**	**96,21**
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0921	EUR	10	-2 550,00	-0,01
MME MSCI EMER 0921	USD	14	-3 364,53	-0,01
SP 500 MINI 0921	USD	5	10 941,06	0,05
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**5 026,53**	**0,03**
TOTAL Engagements à terme fermes			**5 026,53**	**0,03**
TOTAL Instrument financier à terme			**5 026,53**	**0,03**
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	2 550	2 550,00	0,01
APPEL MARGE JP MORGA	USD	-8 984,98	-7 576,51	-0,04
TOTAL Appel de marge			**-5 026,51**	**-0,03**
Créances			**131 252,77**	**0,63**
Dettes			**-26 117,15**	**-0,12**
Comptes financiers			**684 967,01**	**3,28**
Actif net			**20 859 021,49**	**100,00**

Parts GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO I	**EUR**	**5,000**	**9 123,53**
Parts GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO N	**EUR**	**45 753,017**	**454,90**

7. ANNEXE(S)

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO

Part I, C - Code ISIN : FR0011404995

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, une performance annualisée de l'Eonia capitalisé + 2 % (nette de frais de gestion) sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum); au moyen d'une gestion active de l'allocation.
Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèse de marché retenues par la société de gestion. Il ne constitue pas une garantie de rendement ou de performance.

Indicateur de référence : Compte tenu de son objectif de gestion, l'OPCVM ne cherche pas à répliquer un indicateur de référence

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.
La stratégie d'investissement résulte d'une double approche ascendante et descendante. Elle est mise en oeuvre par le gérant qui pilote l'allocation d'actifs et sélectionne les OPC sous-jacents du portefeuille mis dans le portefeuille.

En termes d'allocation, le gérant définit l'allocation tactique (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), de l'étude quantitative du comportement historique des différentes classes d'actifs réalisée par l'ingénierie financière, des perspectives d'évolution de ces classes et du calibrage du couple rendement/risque.

En termes de sélection, le gérant combine une double approche: une première quantitative ou la performance corrigée du risque des fonds est analysée par rapport aux fonds pairs et consistant à sélectionner les OPC présentant un profil asymétrique et qui ont la capacité de délivrer régulièrement de la surperformance et une seconde, qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion des fonds sélectionnés dans le but d'approfondir leur process de gestion, leur philosophie d'investissement, leur contrôle des risques ainsi que leurs prévisions macro économiques.

Le FCP est géré au quotidien avec une volatilité maximale de 6 %.

Le FCP pourra investir sur l'ensemble des classes d'actif et être exposé jusqu'à 100 % de son actif net aux marchés actions de toutes tailles de capitalisation et de toutes zones géographiques notamment les pays émergents. Le fonds pourra également être exposé jusqu'à 100 % de son actif sur des produits de taux sans contraintes de notation. Le fonds pourra détenir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC.

Les OPC utilisés pourront être les suivants :
Jusqu'à 100% de l'actif net en OPCVM de droit français ou européen, OPCVM à formule, OPCVM indiciels ou à gestion indicielle étendue, n'investissant pas plus de 10% dans d'autres OPCVM. Jusqu'à 30% en cumul en FIA ou fonds d'investissements de droit étranger répondant aux 4 critères d'éligibilité détaillés dans le prospectus.

Le fonds pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer, couvrir ou arbitrer le portefeuille tant au risque de taux qu'au risque actions ou de change dans la limite d'un engagement maximum de
100% de l'actif net de l'OPCVM.
Afin de gérer la trésorerie le fonds pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours aux dérivés et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition aux risques actions, de taux et de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entrainer une baisse de valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.